

Bruno DRYE  
Christian de BAILLIENCOURT  
Isabelle MAIGRET  
Delphine VANOUTRYVE  
Thibaut ROQUES  
Société Civile Professionnelle  
d'avocats au Barreau de SENLIS  
29, rue de Villevert – 60300 SENLIS  
Tél : 03 44 60 02 73 – Fax : 03 44 53 29 18

## CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

### VENTE SUR LICITATION

**CLAUSES ET CONDITIONS auxquelles seront adjugées, à l'audience des criées présidée par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENLIS, séant en ladite ville, à la Cité Judiciaire, Boulevard Pasteur, AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR LES BIENS CI-APRES DESIGNES.**

#### AUX REQUETES, POURSUITES ET DILIGENCES DE :

**Monsieur Jérémy BOUCART**, né le 9 novembre 1971 à COMPIEGNE (60), commercial, demeurant 121 rue Maurice Mouche 60230 CHAMBLY.

**AYANT POUR AVOCAT Maître Delphine VANOUTRYVE**, Avocat associé de la SCP DRYE - de BAILLIENCOURT & Associés, inscrite au Barreau de SENLIS, domiciliée 29, rue de Villevert à SENLIS (OISE) - (03.44.60.02.73).

Laquelle est constituée et continuera d'occuper pour la requérante sur les présentes poursuites de licitation et leurs suites.

#### EN PRESENCE OU ELLE DUMENT APPELE DE :

**Madame Valérie Agnès Aimée CAMPI**, née le 27 janvier 1969 à ENGHIEU-LES-BAINS (95), demeurant 8 rue de la Libération 60530 DIEUDONNE

## **ENONCIATIONS PRELIMINAIRES**

### **EN VERTU DE :**

1. La grosse d'un jugement réputé contradictoire, rendu en premier ressort par le Tribunal de Grande Instance de SENLIS le 10 février 2020, ordonnant la vente sur licitation du bien sis à DIEUDONNE 60530, 8 rue de la Libération, cadastré section D n°947, 949 et 951.
2. La grosse d'un arrêt rendu le 18 novembre 2021 par la Cour d'Appel d'AMIENS, définitif
3. Une ordonnance rendue le 4 mai 2023 désignation Maître Delphine VANOUTRYVE pour poursuivre la vente sur licitation

### **COPIE INTEGRALE DE CE JUGEMENT EST JOINTE AU PRESENT CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE.**

Il est précisé que ce jugement du 18 février 2020 a été publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de SENLIS le 25 septembre 2023, volume 2023 P N°9650.

EN CONSEQUENCE, il sera procédé à l'audience des criées du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENLIS, statuant en matière de saisie immobilière, à la Cité Judiciaire de SENLIS, boulevard Pasteur, après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, le jour qui sera indiqué dans les sommations prescrites par l'article 690 du Code de Procédure Civile ou qui sera fixé par le Juge de l'Exécution à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, des biens dont la désignation suit :

**COMMUNE DE DIEUDONNE (60530) :**

**Une maison individuelle à usage d'habitation sis dite Commune, 8-12 rue de la Libération 60530 DIEUDONNE, comprenant :**

- Au rez-de-chaussée : entrée, séjour, pièce pour création cuisine, dégagement, chambre, pièces pour création sanitaires
- A l'étage : palier, mezzanine, deux chambres, pièce pour création sanitaire

Ledit bien immobilier est cadastré :

- Section D n°947, Lieudit « 8 rue de la Libération » pour une contenance de 03 ares 94 centiares
- Section D n°949, Lieudit « 5949 F, rue de la Libération » pour une contenance de 05 ares 85 centiares
- Section D n°951, Lieudit « 5951 F Dieudonne » pour une contenance de 13 ares 08 centiares

Soit une contenance totale de 22 ares 87 centiares.

\*\*\*\*

Cet immeuble a fait l'objet d'un procès-verbal de description dressé par Maître Jean-Baptiste COULON, Commissaire de Justice associé à CREIL, en date du 20 novembre 2023, annexé au Cahier des Conditions de Vente.

Le bien est actuellement occupé par Madame Valérie CAMPI.

La copie de l'acte de vente reçu par Maître Laurence VOSS, Notaire à CHAMBLY, en date du 27 mai 2008, publié au Service de la Publicité Foncière de SENLIS le 23 juin 2008, sous les références 6004P04 2008P4111, est annexé au Cahier des Conditions de Vente.

Les diagnostics immobiliers, à savoir l'installation intérieure de l'électricité, l'état des risques et pollution, le diagnostic de performance énergétique, et la surface de superficie, ont été établis par Monsieur LAVAL BISOGNANI, diagnostiqueur, le 20 novembre 2023, et sont produits au Cahier des Conditions de Vente.

#### **ORIGINE DE PROPRIETE :**

**Le bien immobilier sis DIEUDONNE (60530), 8-12 rue de la Libération 60530 DIEUDONNE**, a été acquis par Monsieur Jérémy BOUCART et Madame Valérie CAMPI par suite de l'acquisition qu'ils en ont faite suivant acte de vente reçu par Maître Laurence VOSS, Notaire à CHAMBLY, le 27 mai 2008, publié au Service de la Publicité Foncière de SENLIS le 23 juin 2008, volume 2008 P 4111.

#### **RENSEIGNEMENTS D'URBANISME :**

Les renseignements d'urbanisme, le certificat d'urbanisme, le plan de situation et le certificat d'alignement recueillis par le Cabinet ANDRE, géomètre, sont produits au Cahier des Conditions de Vente.

Toutes les indications qui précèdent ont été réunies par l'Avocat poursuivant à l'aide de renseignements qu'il a pu se procurer et des notes ou documents en lesquels ils ont été puisés.

En conséquence il ne pourra être recherché à l'occasion d'erreurs ou inexactitudes ou omissions qui pourraient s'y trouver malgré tout le soin apporté.

Il appartiendra à l'adjudicataire, comme subrogé aux droits des vendeurs, de se procurer lui-même tout titre établissant la propriété des biens mis en vente, ainsi que de vérifier tous les autres éléments.

**MISE A PRIX :**

Outre les charges, clauses et conditions ci-dessus désignées, lesdits biens seront vendus et adjugés en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de SENLIS sur la mise à prix fixée par le Juge, soit :

**DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS  
(240.000 €)**

Fait et rédigé à SENLIS le

## **CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE**

### **VENTE SUR LICITATION**

#### **POUR :**

**Monsieur Jérémy BOUCART**, né le 9 novembre 1971 à COMPIEGNE (60), commercial, demeurant 121 rue Maurice Mouche 60230 CHAMBLY.

#### **CONTRE :**

**Madame Valérie Agnès Aimée CAMPI**, née le 27 janvier 1969 à ENGHIEU-LES-BAINS (95), demeurant 8 rue de la Libération 60530 DIEUDONNE

#### **AUDIENCE D'ADJUDICATION :**

L'audience d'adjudication aura lieu le :

**MARDI 13 FEVRIER 2024 A 11 HEURES**